

FLORENCHAMP entre THUILLIES et COUR-SUR-HEURE

9 éoliennes industrielles de 180 mètres de hauteur (4 x hauteur des pylônes)



Photomontage : vue de Thuillies depuis la route à hauteur du technoparc de Donstiennes – le parc se prolonge sur la droite vers Ossogne.

Objet : Enquête publique concernant le parc éolien de EDF Luminus sur la plaine de Florenchamps

Nom : Prénom :

Adresse :

DATE :

SIGNATURE :

Au Collège Communal de THUIN, Grand'Rue 36 à 6530 Thuin,

Bien que favorable aux énergies renouvelables réellement respectueuses de l'environnement, de la biodiversité et du bien-être de la population, je suis opposé(e) au projet d'implantation des éoliennes sur la plaine de Florenchamps pour les raisons suivantes :

- EDF Luminus représente le **lobby nucléaire** français ; je refuse que les certificats verts wallons financent le nucléaire français.
- Dans la région, déjà 58 turbines existantes ou prévues ; avec celles prévues sur Florenchamps et sur Ragnies, on en serait à plus de **70 éoliennes dans un rayon de 15 kms**. L'impact paysager sur toute la région serait plus que catastrophique avec un constat de co-visibilité évident.
- Lorsqu'un permis est accordé, des demandes d'**extension** de parcs suivent toujours. Ainsi, accepter 9 éoliennes aujourd'hui, c'est ouvrir la voie pour 12, 15, 20 ou plus.... demain (voir à Beaumont : 10 au départ, puis 16 et bientôt 22 !). Il est donc possible de voir pousser des éoliennes demain à Mertenne, Castillon et Clermont.
- Afin de réduire les nuisances des parcs éoliens pour les riverains et la biodiversité, le nouveau CoDT préconise de placer les éoliennes le long des structures principales de communications (deux fois deux bandes), le long des voies navigables et dans les zoning industriel. **La plaine de Florenchamps ne se trouve pas dans les prescrits du CoDT.**
- En mars 2018, l'IBPES, le *GIEC de la biodiversité*, fait un constat alarmant : le déclin de la biodiversité se poursuit et en Europe, il atteint 42% des populations d'animaux et de plantes terrestres. **La plaine de Florenchamps est une plaine à biodiversité remarquable.** Grand couloir migratoire en Wallonie, elle abrite aussi plusieurs espèces d'oiseaux et de chauve-souris protégées

ou en voie de disparition et sur liste rouge. Or, la construction et l'exploitation d'un parc éolien met en péril la biodiversité d'un site : modification de la qualité des sols (fondation : enfouissement à vie de 40 T d'acier et 450 M3 de béton par pied d'éolienne), arrachage de haies, élargissement et bétonnage des chemins de terre, tranchées pour les câbles, et donc destruction de l'habitat de l'avifaune, risque de collisions avec les pales pour les oiseaux et les chauve-souris. S'il existe des exigences européennes pour la réduction du CO2, il existe aussi des directives européennes de protection de la biodiversité (*Stratégie de l'UE à l'horizon 2020*).

- Une partie de la plaine de Florenchamp est classée **Natura 2000** et donc protégée par une loi européenne ; implanter un parc ici, c'est non seulement mettre en péril les espèces protégées qui y nichent mais aussi démolir les raisons de ce classement.
- **Danger pour la santé des riverains.** Les éoliennes sont bien trop près des habitations. Le bruit et les infrasons éoliens nuiront à la qualité de vie des riverains ainsi qu'à leur santé. Les études réalisées montrent une gêne certaine pour les riverains, voir le développement de symptômes alarmants (insomnies, migraines, nausées, problèmes cardiaques,...). Le système de bridage proposé par Luminus n'est accompagné d'aucun système de vérification par les riverains ; il ne donne donc aucune garantie que les éoliennes ne nuiront pas à la santé des riverains du parc. Ceux-ci ne sont pas des cobayes sacrifiés sur l'autel du « tout à l'éolien ».
- Les nuisances visuelles des éoliennes seront trop perturbantes : mouvement des pales, flashes lumineux, **effets stroboscopiques**.
- **Le gigantisme de ces éoliennes, 180 m** de hauteur (la moitié de la Tour Eiffel), ne s'intègre absolument pas dans notre région au caractère rural, touristique et résidentiel. Ces éléments verticaux gigantesques ne peuvent que choquer dans cette plaine à vue longue, bordée de villages ruraux typiques et dégagée de tout élément industriel.
- La Thudinie est une région à vocation largement touristique et qui vit de son **tourisme** (gîtes, gîtes équestres, chambres d'hôte, restaurants,...). Une récente étude dans l'Indre et Loire indique que 95% des touristes changent de destination s'ils ont connaissance d'un parc éolien à moins de 10 kms de leur hébergement. Ainsi, le parc de Luminus mettra à mal tout le tourisme de la région.
- Les biens les plus proches du parc (maisons et terrains à bâtir) subiront **une dévaluation immobilière inacceptable**. Aucun dédommagement n'est prévu alors que les propriétaires terriens qui louent leur parcelle pour les éoliennes sont grassement payés. Les villages de Thuillies, Marbaix et Cour-sur-Heure verront globalement baisser la valeur de leur immobilier.
- La mise en péril d'un site à haute **valeur archéologique**.
- Perte du **site classé d'Ossogne** particulièrement impacté par le projet de Luminus.
- La population a déjà refusé massivement et à plusieurs reprises ce projet. Il a été recalé 5 fois au Conseil d'Etat. Le harcèlement administratif de EDF Luminus est inacceptable. Ils se moquent de nous. Soit on est en démocratie et notre avis doit être réellement pris en compte et le parc doit être refusé de manière définitive, soit on est en dictature et dès lors pourquoi nous imposer des enquêtes publiques à répétitions inutiles ? **La THUDINIE n'appartient ni à EDF ni à quelques propriétaires terriens qui leur louent leurs parcelles, mais à chacun de ses habitants !**
- Je souhaite formuler les réclamations, observations et/ou suggestions suivantes:
 -
 -
 -
 -